

# CONCEPT ÉDUCATIF



*Nid Clairval*

Foyer pour enfants

Appartement pour adolescents

# CONCEPT NID CLAIRVAL

<b>1</b>	<b>Origine et historique</b>	<b>1</b>
1.1	Origine de 1926 à nos jours	1
1.2	Mandat / Les statuts	1
1.2.1	A qui le Nid s'adresse-t-il ?	1
1.2.2	Situation, structure architecturale	2
1.2.3	Structures éducatives	2
<b>2</b>	<b>Reconnaissance et subventionnement</b>	<b>4</b>
2.1	Justice et Police	4
2.2	Direction santé publique	4
<b>3</b>	<b>Ligne éducative</b>	<b>4</b>
3.1	Finalité générale	4
3.2	Ligne pédagogique	5
3.2.1	Concept familial	5
3.2.2	Camps	6
3.2.3	Equipe pluridisciplinaire	6
3.2.4	Axe familial / partenariat	8
3.3	Axe de travail	8
3.3.1	NE	8
3.3.2	NA	11
3.3.3	Passerelle	13
3.3.4	A.E.M.O.	13
<b>4</b>	<b>Mise en œuvre de l'action éducative</b>	<b>14</b>
4.1	Colloques	14
4.2	Synthèses	15
4.3	Grille d'observation	15
4.4	Journal de bord	15
4.5	Règlement	15
<b>5</b>	<b>Perspectives</b>	<b>16</b>
	<b>Organigramme</b>	<b>17</b>

# 1 Origine et historique

## 1.1 Origine de 1926 à nos jours

Le Mouvement Enfance et Foyers, association qui est le support juridique du Nid Clairval, a été créé le 12 avril 1926 sous le nom de l'Oeuvre Séraphique de Charité (Tiers Ordre de St-François). Les organes de l'association sont : L'Assemblée Générale et le Comité de direction. Depuis l'origine en 1926, jusqu'à nos jours, l'évolution du Nid Clairval a suivi et épousé les différentes époques qu'il a traversées (Ste-Apolline, Courtepin). Depuis 1978, il occupe une maison construite spécifiquement pour remplir son mandat, à Givisiez.

## 1.2 Mandat / Les statuts

### Art.1 Constitution et dénomination

Le Mouvement Enfance et Foyers (ci-après aussi « Mouvement » ou « MEF ») est une association constituée au sens des articles 60 et suivants du Code civil. Elle est reconnue d'utilité publique par Arrêté du Conseil d'Etat du 27 mai 1939. Elle est constituée pour une durée indéterminée.

### Art.2 Sièg

Le sièg du Mouvement est à Fribourg.

### Art.3 Buts et moyens

Le Mouvement Enfance et Foyers a pour but d'encadrer et protéger les enfants et adolescents en difficultés. Pour atteindre ce but, le MEF :

- a) exploite en particulier Le Nid Clairval, lieu d'accueil reconnu par l'Etat et la Confédération
- b) gère un service d'adoption
- c) peut procéder à toute autre action, acquisition, (immobilière comme mobilière), prise de participations, ... susceptibles de contribuer au but mentionné, d'améliorer l'efficacité des structures en place, de les développer ou d'en créer de nouvelles.

### 1.2.1 A qui le Nid s'adresse-t-il ?

Le Nid Clairval s'adresse à des enfants et adolescents vivant d'importantes difficultés familiales et sociales qui nécessitent une prise de distance, voire une rupture longue ou momentanée du milieu de vie.

Il est ouvert tous les jours de l'année, week-ends et vacances compris.

L'équipe accepte des résidants dont le séjour est prévu sur le court, moyen et le plus souvent sur le long terme.

Si l'enfant ou l'ado n'a pas de parenté ou ami chez qui se rendre pour certains de ses congés, le Nid peut faire appel à une famille « ressource » (famille jusqu'alors extérieure à la situation) prête à accueillir le jeune durant certains week-ends ou vacances.

Avant l'arrivée d'un jeune au Nid, différents éléments font partie du processus d'admission :

- La demande doit être faite par un organe officiel, (Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) ou un office de tutelles).
- Anamnèse fournie par l'assistant social du dit service
- Entretien avec l'assistant social
- Entretien avec le jeune, ses parents et/ou l'assistant social
- Visite du Nid et prise de contact avec les résidants et les éducateurs du Nid, en venant passer une ou deux journées ou soirées sur place.

Remarque : si le profil psychologique du jeune s'avère ou paraît trop complexe, le Nid se donne le droit de demander des expertises psychologiques et, le cas échéant, de refuser une candidature qu'il ne pourrait assumer.

### **1.2.2 Situation, structure architecturale**

Le Nid Clairval se situe à Givisiez, Impasse des Hiboux 6, depuis 1978. Proche des transports publics et du centre du village, le bâtiment se trouve à la limite ville-campagne, à 10 mn du centre-ville de Fribourg. Il occupe un bâtiment spacieux de 3 étages, conçu à l'origine pour y abriter une famille et une dizaine d'enfants. Depuis 1992, l'appartement de fonction a été réaménagé et accueille le Nid Ados. La maison offre 9 chambres individuelles et 3 chambres doubles.

Une grande surface verte, une salle de jeux, ainsi qu'une salle de conférence pour les nombreuses réunions confèrent au Nid un espace agréable.

### **1.2.3 Structures éducatives**

Le Nid Clairval dispose de quatre structures éducatives spécifiques. Le Nid Enfants (depuis 1978) et le Nid Ados (depuis 1992) se situent à l'impasse des Hiboux 6 à Givisiez, tandis que Passerelle (depuis 1997) et l'A.E.M.O. (depuis 2003) se situent extra-muros. Passerelle et l'A.E.M.O. sont des structures souples ne s'activant qu'en cas de besoin.

### **Nid Enfants : (NE)**

Le NE dispose de 9 à 10 places pour des enfants en âge de scolarité. Exceptionnellement, des plus petits dès 3 ans sont admis, entre autres quand il s'agit d'une fratrie, afin de ne pas séparer les enfants.

La durée du placement est estimée d'entente avec les adultes concernés (famille, assistants sociaux, tuteur, etc.). Elle dépend surtout de l'évolution de l'enfant et/ou du contexte de vie qu'il a dû quitter.

### **Nid Ados : (NA)**

Le Nid Ados peut accueillir des jeunes à partir de la 7ème année de scolarité. La priorité est donnée aux jeunes venant du Nid Enfants. La capacité d'accueil est de 5 à 6 personnes. La durée du placement est estimée au moment de l'admission et réévaluée en fonction de l'évolution de la situation, en partenariat avec le jeune et le réseau.

Le placement peut se poursuivre au-delà de l'âge de la majorité, soit dans la structure du Nid Ados, soit dans celle de «Passerelle», mais fera l'objet d'un contrat de placement entre le jeune adulte et le foyer.

### **Passerelle :**

«Passerelle» est une structure destinée aux jeunes venant du Nid Ados. La capacité d'accueil de cette structure correspond à un 5 % éducatif par jeune, au maximum trois situations.

Passerelle permet d'accompagner des jeunes adultes quittant le NA dans un studio de l'agglomération fribourgeoise. Cela permet au jeune d'acquérir petit à petit son indépendance tout en étant encore soutenu par le Nid Clairval. Cette structure ne s'active qu'en cas de nécessité et est très personnalisée. Elle s'inspire du modèle familial qui veut que le jeune se sente prêt à «s'envoler du nid» tout en pouvant y revenir et cultiver les liens socio-éducatifs qui lui permettront de consolider son intégration sociale.

La durée du placement fait l'objet d'une évaluation continue, mais se prolonge au maximum jusqu'à la fin de la première formation professionnelle.

### **A.E.M.O. :**

L'A.E.M.O. (action éducative en milieu ouvert) est une structure qui répond au besoin de soutien exprimé par des familles dont les jeunes quittent le Nid (Enfants ou Ados) pour retourner vivre chez eux.

La demande peut également émaner du réseau et sera garantie financièrement par les services placeurs ou les parents.

La durée de l'accompagnement fait l'objet d'une évaluation continue.

## **2 Reconnaissance et subventionnement**

### **2.1 Justice et Police**

L'institution est reconnue et subventionnée (30% des salaires des éducateurs formés) par le département fédéral de Justice et Police à partir du 1er janvier 1990. De ce fait nous avons certaines exigences à remplir, notamment celle de garantir l'emploi de deux tiers du personnel formé en éducation spécialisée.

### **2.2 Direction de la santé publique**

La Direction de la santé publique et des Affaires sociales du canton de Fribourg, au vu de la loi du 20 mai 1986 d'aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées et son règlement d'exécution du 1er décembre 1987, nous reconnaît par décision du 7 décembre 1988, modifiée le 24 juin 1993. Par cette décision l'Etat de Fribourg subventionne la plus grande partie de nos frais d'exploitation. Une infime part concernant la pension (arrêté du 19 décembre 2000) est facturée aux parents ou représentants légaux.

## **3 Ligne éducative**

### **3.1 Finalité générale**

La cause du placement est une situation de vie difficile amenant une incapacité momentanée ou durable du milieu familial à prendre soin de l'enfant et assurer les conditions favorables à son développement.

Le Nid représente un lieu d'accueil stable qui répond aux besoins fondamentaux, physiques et affectifs, de l'enfant.

Il assure une stabilité et une sécurité, au travers d'un séjour hors du milieu problématique.

Un accompagnement éducatif individualisé tient compte de la situation particulière de chaque enfant. Cet accompagnement se fait en collaboration avec des professionnels extérieurs au Nid (psychologues, enseignants, médecins et / ou psychiatres). Il vise le renforcement et l'acquisition par l'enfant de compétences, qui lui permettent de se développer le plus harmonieusement possible, et de se situer au sein de son contexte (familial et social).

Afin d'optimiser les possibilités d'un retour de l'enfant chez lui, le Nid cherche à établir un partenariat avec les familles, et les services placeurs et privilégie le travail en réseau. Il en va de même pour l'adolescent ou le jeune adulte qui va par exemple vivre dans son propre logement, mais qui a

néanmoins besoin d'avoir des liens satisfaisants avec son entourage, avant de pouvoir quitter le Nid.

## **3.2 Ligne pédagogique**

La notion de respect constitue une valeur essentielle demandée aux adultes et jeunes du Nid : respect de soi et des autres (enfants, famille, maîtres, etc.), de l'environnement en général. Le personnel du Nid s'interdit notamment d'imposer toutes formes d'idéologies religieuses, politiques ou philosophiques.

Chacun se personnalise par ses ressources, mais également par ses failles. Il va de soi que les difficultés repérées chez les jeunes sont prises en compte. La découverte et le développement, par le jeune, de ses qualités représentent aussi une de nos priorités.

Le personnel du Nid se définit entre autres comme représentant de la norme de notre société. Les enfants apprennent des règles précisées par la loi, d'autres habitudes qui ne font pas référence à des codes pénaux, mais qui permettent par exemple de vivre en société. Nous partons de l'idée que le jeune doit les connaître pour pouvoir se situer par rapport à elles, qu'il décide plus tard de s'y conformer ou de se marginaliser.

Il en va de même pour la scolarité et les formations qu'il suit. Nous stimulons les jeunes pour qu'ils acquièrent si possible un bagage leur permettant d'accéder à leurs projets futurs.

L'ensemble du personnel du Nid Clairval, ainsi que les intervenants extérieurs sont tenus au devoir de discrétion et au secret de fonction. Ce qui signifie que, sauf en cas de grave mise en danger (violences physiques, suspicion de suicide, abus sexuels) les situations discutées au foyer ne sont pas abordées en dehors de ce cadre.

### **3.2.1 Concept familial**

Depuis l'origine du MEF en 1926, la fibre familiale a toujours imprégné l'association. Jusque dans les années 60, de nombreux appels étaient lancés aux familles pour qu'elles adoptent des enfants placés au foyer. Dans les années 60 une structure de type familial accueillant les enfants commença à se profiler pour aboutir en 1978 à la création du Nid à Givisiez.

Entre 1978 et 1992 sous l'égide de deux directions (couple directeur), le Nid a fonctionné avec ce modèle de prise en charge. Un couple directeur (remplaçant des pères et mères) soutenu « légèrement » par du personnel, était sensé avec leur propre famille, partager la vie de l'institution en offrant

aux résidants une modélisation, apparemment idéale, d'une structure familiale. Ce modèle a certes été efficace, mais il a aussi eu ses limites : les enfants placés avaient constamment sous les yeux une vraie famille... qu'ils ne pouvaient pas avoir eux, et pourquoi fallait-il se séparer des jeunes à 16 ans, alors que dans une famille normale les jeunes quittaient leurs parents plus tard ?

A partir de 1992 cette option fut abandonnée puisque le couple directeur déménagea, l'appartement de fonction fut réaménagé pour la structure NA et le Nid s'aligna sur un type de prise en charge institutionnelle classique. Toutefois l'appellation « Nid familial » demeura. En effet il apparut à l'équipe que l'évolution de la famille traditionnelle (monoparentale, recomposée etc...) permettait au Nid de pouvoir se référer aux valeurs qui sous-tendent toute famille, entre autres des valeurs de respect, d'amour inconditionnel et d'acceptation, de construction significative de liens et de clarification des rôles de chacun (les éducateurs sont des êtres qui se substituent aux parents, jamais ils ne prendront leur place).

Dans ce nouveau modèle, avec l'ouverture du NA et de Passerelle, on se rapprochait aussi plus d'un véritable modèle familial : les jeunes ont la possibilité de rester au foyer jusqu'à ce qu'ils se sentent prêts soit pour un retour dans leur propre famille, soit pour quitter le foyer et s'installer en appartement.

### **3.2.2 Camps**

Les adultes du Nid NE organisent deux camps par année. Un durant la semaine de Carnaval et une semaine au début de la pause estivale.

Le NA organise également un camp d'été, de 4-5 jours. Durant l'année, 2 à 3 journées d'activités sont aussi proposées voire imposées aux ados.

Ils sont l'occasion pour les adultes et les résidants de tous se retrouver dans un autre cadre que le Nid, sans les contraintes habituelles dictées par le rythme scolaire... de vivre des vacances et d'éveiller la curiosité intellectuelle, sociale, culturelle, sportive... moments privilégiés pour consolider et nourrir les liens.

### **3.2.3 Equipe pluridisciplinaire**

(consultant, formations stage, éducés,)

L'équipe du Nid Clairval est majoritairement constituée de personnes formées (HES : écoles d'éducateurs, université : institut de pédagogie curative). Elle est aussi formatrice puisqu'elle accueille des stagiaires qui vont ou qui sont en train d'étudier le métier, ainsi que des éducateurs en forma-

tion (« cours d'emploi »). Les formations continues de courtes ou longues durées sont encouragées par la direction du Nid... de quoi constituer une équipe pluridisciplinaire, garantie d'un accompagnement professionnel des enfants et adolescents qui vivent au Nid.

Comme mentionnée plus bas, l'idée de ces multiples formations est d'additionner des possibilités d'aide plus pointues selon les problématiques propres à chaque jeune, étant donné que nous attachons une grande importance à l'individu. C'est ainsi que notre équipe se compose de :

DIRECTION	adm, gestion éducative, appui éducatif	
	1 poste	100%
	secrétariat	
	1 poste	15%
	comptabilité	
	1 poste	8,7%
STRUCTURE NE	références, gestion NE	
	4 postes	230%
STRUCTURE NA	références, gestion NA	
	3 postes	180%
EDUCS WEEK-ENDS ET DE NUITS	prise en charge week-ends nuits et levers, permanences	
	3 postes	110%
STRUCT. PASSERELLE	prise en charge extérieure	
	-----	15%
INTENDANCE	gouvernante, cuisine, ménage et entretien	
	3 postes	180%
CONSULTANT	supervision, accompagnement d'équipe lors de colloques	
	1 poste	10%
TOTAL		848.7%
Hors dotation :		
STAGIAIRES	formation et appui NE/NA	
	2 postes	200%

Par souci de respect des enfants et ados du Nid, pour trouver l'accompagnement que nous estimons le plus approprié pour chacun, afin d'élaborer nos actions éducatives, mais aussi d'offrir de l'affection et de la chaleur, sans se cantonner dans un professionnalisme trop « technique », nous collaborons avec un consultant (supervision). Son regard extérieur nous est précieux. Il nous permet notamment de questionner notre cohérence d'équipe, nos attitudes et réflexions par rapport aux situations rencontrées, d'évaluer régulièrement notre accompagnement de chaque jeune, ...

### **3.2.4 Axe familial / partenariat**

Comme décrit précédemment, notre accompagnement met l'accent sur l'individu puisque c'est lui qui est accueilli. Cependant, il est évident que le jeune qui arrive au Nid fait également partie d'un système familial avec lequel il nous paraît primordial de collaborer.

## **3.3 Axe de travail**

### **3.3.1 NE**

#### **Axe 1 / L'enfant**

##### **- l'enfant et ses parents**

L'enfant, avant d'être accueilli au Nid, vient d'une famille. Même si les liens avec la mère, le père, les grands-parents peuvent paraître insatisfaisants, ils restent primordiaux pour l'enfant. Il arrive qu'ils ne soient que ponctuels, selon les situations des parents qui, parfois, sont très instables et ne permettent pas de maintenir un rythme régulier des contacts avec leurs enfants.

Les parents sont indispensables pour l'enfant, mais leur présence n'est pas toujours possible.

##### **- l'enfant**

Nous réservons une place importante à la famille dans notre accompagnement : l'enfant demeure cependant toujours au centre de nos préoccupations. L'essentiel de notre action éducative vise son épanouissement au travers d'un accompagnement individualisé tenant compte de ses potentialités et difficultés particulières.

##### **- l'enfant et son réseau**

Outre ses parents, l'enfant s'inscrit dans un réseau social (famille élargie, personnes-ressources, amis, loisirs...). La construction et le maintien de relations permettant à l'enfant de se confier, de se comparer ou de se positionner sont importants. Nous favorisons donc ces liens extérieurs au Nid.

Différents intervenants extérieurs au Nid peuvent aussi être présents dans le parcours des enfants, selon les besoins (AS, tuteur, thérapeutes...).

#### **Objectifs**

Maintien ou reconstruction de relations réalistes avec la famille visant, si les conditions le permettent, un retour.

Compréhension par l'enfant de son contexte familial.

Construction de liens significatifs et sécurisants avec les adultes du Nid.

Valorisation et utilisation par l'enfant de ses capacités et potentialités de développement (personnelles, relationnelles).

Apprentissage de stratégies lui permettant de résoudre par lui-même les difficultés qu'il rencontre au quotidien et apprentissage de la responsabilisation.

Construction de liens significatifs à l'extérieur du Nid.

### **Moyens**

Présence quotidienne structurante.

Système de référence individualisée.

Expérimentation de modèles relationnels différents.

Contacts réguliers de l'institution avec la famille et le réseau, visant une possible collaboration.

Organisation de contacts réguliers entre l'enfant et sa famille.

Dialogue régulier avec l'enfant au sujet de sa situation familiale et de son vécu relationnel avec sa famille.

Valorisation des contacts avec la famille élargie, les familles-ressources, les amis au sein du milieu scolaire ou extra-scolaire.

Stimulation du développement des potentialités et expérimentation par l'enfant de ses capacités, à travers les diverses situations quotidiennes.

Réutilisation systématique des événements : comprendre une situation passée, envisager une autre attitude et l'expérimenter par la suite.

## **Axe 2 / La scolarité**

Chaque enfant passe beaucoup de temps à l'école. De la qualité de sa scolarité dépendront son bien-être général et son insertion sociale future. Les difficultés diverses que peut vivre l'enfant influencent ses capacités d'apprentissage et de concentration. L'équipe éducative accorde une importance particulière à la scolarité de l'enfant et à son suivi durant le temps de son placement.

### **Objectifs**

Que l'enfant se sente à l'aise dans son milieu scolaire.

Acquisition par l'enfant du bagage scolaire nécessaire à ses choix futurs.

Acquisition d'une autonomie (appropriation par l'enfant de sa scolarité et de son sens).

Acceptation par l'enfant de ses limites dans les situations scolaires difficiles.

## **Moyens**

Suivi de l'enfant et soutien au niveau des devoirs scolaires.

Stimulation des capacités de l'enfant sur un plan scolaire et plus global, au quotidien.

Contacts réguliers avec le milieu scolaire (enseignants et divers intervenants).

Bilan régulier avec le milieu scolaire afin d'évaluer la situation scolaire et de déterminer l'orientation de l'enfant.

Echanger avec l'enfant autour de ses projets et ses rêves.

## **Axe 3 / La vie de groupe**

Avec les adultes du Nid, la construction de liens stables et sécurisants est essentielle ; de leurs qualités dépendra celle du parcours de l'enfant.

### **Finalité**

Dans un groupe comme le Nid Enfants, la vie communautaire est une réalité, que les éducateurs utilisent pour favoriser l'apprentissage de la vie sociale et l'affirmation par l'enfant de son identité personnelle.

### **Objectifs**

Expérimentation des relations interpersonnelles variées, basées sur des valeurs telles que le respect et la tolérance.

Développement par l'enfant d'une meilleure connaissance de son fonctionnement relationnel et affirmation de son identité personnelle.

Apprentissage des règles sociales.

Prise de conscience des rôles et responsabilités liés à une vie de groupe.

Ouverture aux différentes dimensions de l'être humain, dont les dimensions culturelles et spirituelles.

### **Moyens**

Un cadre de vie communautaire avec ses règles et le sens qui leur est donné, la réutilisation des événements relationnels quotidiens survenant au sein de la vie de groupe, au Nid et à l'extérieur.

Effet miroir entre l'éducateur et l'enfant et entre les enfants (conséquences de mes actes, limites, etc.).

Valorisation des activités diverses à l'extérieur et ouverture du Nid à la présence de personnes extérieures.

Discussions individuelles ou de groupes, spontanées ou formelles.

Partage avec les enfants de moments informels à l'extérieur du Nid.

### **3.3.2 NA**

En fonction des besoins spécifiques des adolescents, l'accompagnement éducatif au sein du Nid Ados s'effectue selon les axes suivants :

#### **Axe 1 / Le jeune et sa famille**

Cet axe concerne prioritairement un travail avec le jeune par rapport à sa famille. Il peut déboucher, selon la situation et la demande, sur un travail spécifique avec la famille, dont les modalités sont à définir selon chaque situation.

Il est effectué systématiquement en réseau et/ou en partenariat avec la famille.

Cette dimension de l'accompagnement éducatif concerne l'histoire du jeune, les personnes de son contexte de vie et les diverses interactions actuelles entre lui et elles.

##### **Objectifs**

Que le jeune puisse se connecter à son histoire et ses racines, en se les réappropriant.

Qu'il puisse prendre sa place dans sa famille, et qu'il puisse construire sa propre histoire.

##### **Moyens**

Contrat avec le jeune.

Clarification des attentes, des demandes, et pose des objectifs spécifiques.

Entretiens formels et informels.

Réutilisation des événements.

Aide psychothérapeutique.

Liens avec le réseau.

Bilan avec le jeune.

Note : ces moyens découlent d'un travail d'équipe qui signifie : une cohérence par rapport au sens et aux valeurs, une interchangeabilité des intervenants et une transmission claire des informations.

#### **Axe 2 / Formation scolaire / professionnelle**

C'est une condition institutionnelle. Le jeune doit avoir un projet dont les deux axes importants sont l'école et la formation professionnelle.

##### **Objectifs**

Intégration sociale.

Acquisition de connaissances et de compétences.

Autonomie.

## **Moyens**

Suivi scolaire et professionnel.

Les appuis.

Travail sur la motivation.

Apprentissage de l'organisation.

Entretiens avec le réseau (parents, écoles, services sociaux, divers).

Orientation.

## **Axe 3 / Vie de groupe**

La vie communautaire au sein du Nid Ados est une réalité. Celle-ci permet des expériences et des apprentissages au niveau relationnel et une ouverture sur la vie.

### **Objectifs**

Expérimenter des relations interpersonnelles, basées sur le respect, la coopération et la solidarité.

Permettre le développement de la confiance en soi et l'affirmation de son identité personnelle.

Favoriser l'ouverture aux différentes dimensions de l'être humain, dont les dimensions culturelles et spirituelles.

### **Moyens**

Un cadre de vie communautaire avec ses règles porteuses de sens.

La mise en valeur des éléments du quotidien.

La réutilisation des événements de la vie de groupe.

La valorisation des qualités et des éléments positifs individuels et collectifs.

L'utilisation des intérêts et des compétences des éducateurs dans des activités quotidiennes et/ou certaines activités spécifiques (journées ou week-ends proposés et/ou imposés).

Les colloques et les soirées à thèmes.

## **Axe 4 / Vie pratique**

Cet axe concerne un travail avec le jeune par rapport aux différents aspects concrets de la vie quotidienne.

### **Objectifs**

L'hygiène personnelle.

Le respect et l'entretien de son cadre de vie.

L'alimentation, sens et relation à cette dimension.

La gestion de l'argent.

## **Moyens**

Règles institutionnelles du NA

Participations aux tâches collectives.

Accompagnement et soutien personnalisé.

Elaboration d'un projet individuel.

### **3.3.3 Passerelle**

Comme mentionnée sous le point 1.3.3, «Passerelle» est une structure destinée aux jeunes venant du Nid Ados.

Il s'agit pour l'équipe éducative, d'accompagner le jeune dans son processus d'autonomisation, dans des gestes quotidiens de jeune adulte vivant désormais hors structure de type internat.

Passerelle est un accompagnement basé sur un partenariat entre le jeune (en général majeur) et l'équipe éducative. L'accord des services sociaux est demandé particulièrement dans le cas de mesures de protection (curatelle de gestion par exemple), ainsi qu'une garantie financière au service de la Prévoyance sociale.

Les axes de travail sont établis en réseau, de manière à répondre au plus près des besoins du jeune et sont donc discutés et évalués avec lui.

L'objectif de Passerelle est de permettre au jeune de quitter le foyer progressivement pour s'insérer, s'intégrer dans la société selon le modèle familial.

### **3.3.4 A.E.M.O.**

L'Action Educative en Milieu Ouvert, a priori ressemblante à bien des égards à «Passerelle», s'adresse non plus uniquement au jeune, mais essentiellement aux familles désireuses de pouvoir accueillir de nouveau leur enfant tout en bénéficiant d'un soutien éducatif spécifique. Le travail s'effectue au domicile familial.

Idéalement basée sur le volontariat l'A.E.M.O. peut être une mesure imposée par un service placeur et être une condition pour qu'un retour en famille puisse être effectif.

Dès lors, les axes de travail seront fixés en réseau, en collaboration avec le jeune et sa famille, mais également avec les services placeurs et feront l'objet d'évaluations régulières.

L'objectif de l'A.E.M.O. est de préparer et d'accompagner le retour à la maison, en soutenant les parents et leur enfant.

## 4 Mise en œuvre de l'action éducative

L'équipe du Nid fonctionne selon une structure élaborée en vue d'affiner la mise en œuvre de son action éducative. Elle comprend différents colloques, des synthèses et grilles d'observations, un journal de bord, un règlement et des camps.

### 4.1 Colloques

En dehors des périodes de vacances scolaires, chaque lundi après-midi, un colloque réunit le directeur, les éducateurs des enfants et des adolescents, l'intendante ainsi que l'éducateur du week-end passé. Durant une heure et demie, la planification de la semaine à venir est organisée (transports, rendez-vous, achats, etc.). Un retour s'effectue ensuite sur les divers événements marquants (réunions) de la semaine précédente, puis sur le week-end. Un temps est également consacré aux divers : intendance, administration, infos sociales...

Les mercredis matins, chaque secteur se retrouve séparément, en alternance (env. 1x/2 colloque NE, 1x/2 colloque NA). Il s'agit de parler plus spécifiquement des enfants ou des jeunes de chaque groupe selon un plan défini en début d'année. A part des évaluations continues, une grille d'observations écrites est remplie par l'éducateur de référence, puis discutée en équipe une fois par année. Il en va de même pour les synthèses rédigées dès le printemps. Ces colloques par structures servent également à échanger autour d'éventuels problèmes d'équipe, de difficultés récurrentes rencontrées dans le groupe, comme le respect ou l'ordre. Un superviseur participe à ces colloques.

Environ une fois par mois, un colloque « général » réunit toute l'équipe du Nid, pour traiter de questions qui concernent l'ensemble de la maison. Des situations d'enfants ou ados y sont également abordées. Ceci afin d'avoir un regard plus complet de la problématique, d'éventuellement trouver des pistes de travail plus adéquates, etc... Le consultant extérieur est également présent lors de ces moments.

5-6 fois par année, le directeur du Nid et le comité du Mouvement Enfance et Foyers se rencontrent pour des questions administratives, pour des réflexions plus globales sur le rôle social du Mouvement, pour des questions plus précises qui concernent l'un ou l'autre secteur de l'association. Ces réunions peuvent aussi avoir fonction de contrôle du travail effectué dans les diverses structures et parfois de conseil.

## 4.2 Synthèses

Pour chaque jeune, le Nid constitue un dossier. Il regroupe différents documents administratifs, d'autres qui concernent la santé de l'enfant ou ado. Les synthèses font également partie de ces dossiers. Elles sont un document écrit qui retrace le vécu du jeune durant chaque année scolaire passée au Nid, par le biais de plusieurs thèmes : présentation, cadre institutionnel (vécu au sein du Nid + évolution personnelle), situation scolaire, situation familiale, ligne générale de travail (action de l'équipe éducative), objectifs pour la suite. Ces rapports sont aussi destinés aux offices placeurs.

## 4.3 Grille d'observation

Comme évaluation intermédiaire écrite, durant l'année scolaire, les éducateurs disposent d'un modèle de grille d'observations. Le canevas est le même pour tous les jeunes ; le contenu est plus individualisé, puisqu'il est centré sur la personne. Les items correspondent à ceux des synthèses. La grille est conçue de manière à être rapidement remplie, de façon à avoir une base qui sera plus développée dans la synthèse. Ce document reste interne au Nid. Au NA, les éducateurs remplissent cette grille avec les ados.

## 4.4 Journal de bord

Un peu comme sur un bateau, les journaux de bord (un par structure) du Nid sont les dépositaires de toutes les informations courantes du Nid Clairval. Ils sont rédigés tous les jours, retracent le quotidien, les faits marquants de la journée, l'ambiance dans les groupes, les différents rendez-vous, des observations plus précises par résidents, etc...

Remarque : ces différentes sources d'informations (colloques, synthèses, grilles d'observations, journaux de bord) sont placées sous le sceau de la confidentialité.

## 4.5 Règlement

L'équipe du Nid Clairval propose son accompagnement des jeunes sur deux axes : la vie communautaire et l'individu. Afin de pouvoir vivre correctement ensemble, plusieurs règles (chaussons dans la maison, présences aux repas, etc.) s'appliquent à l'ensemble des résidents. Elles sont recensées dans le règlement du Nid.

Par ailleurs, d'autres règles sont établies en fonction de l'évolution et de l'âge de chaque résident.

## 5. Perspectives

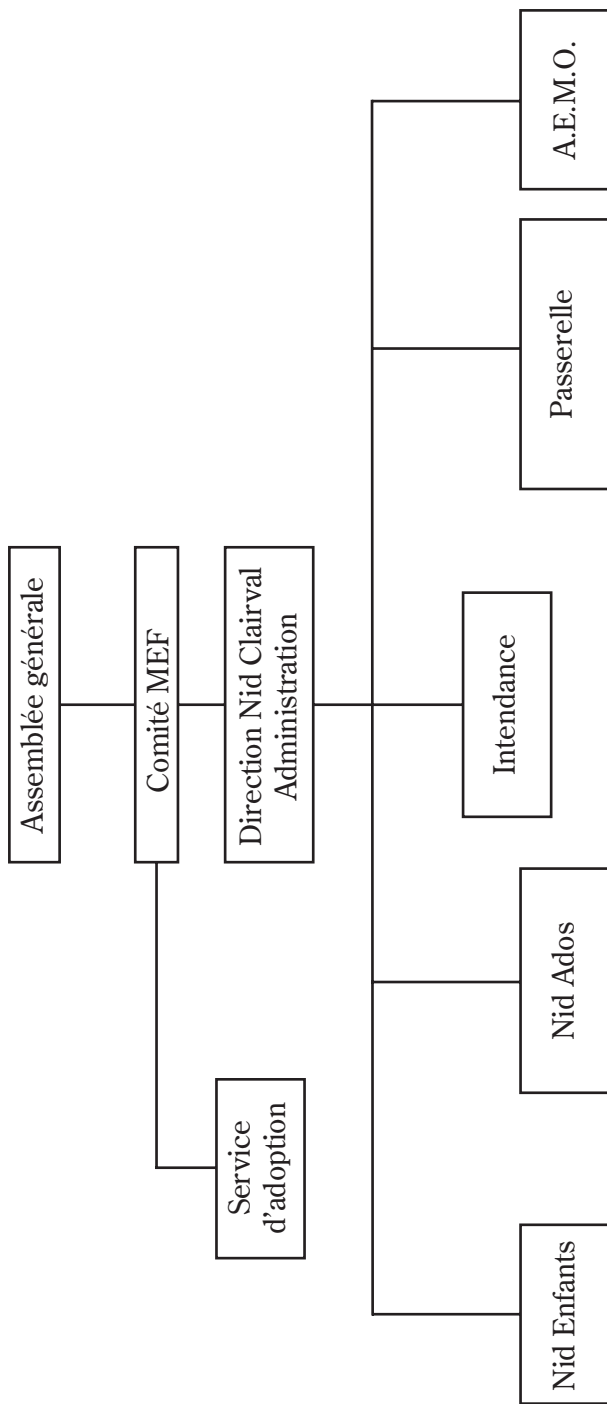
Depuis son installation à Givisiez en 1978, le Nid s'est modifié sensiblement, s'adaptant aux besoins, créant et innovant tout en restant avec une dimension familiale. Le Nid Ados, Passerelle et l'A.E.M.O. sont les dernières réalisations. Nous voulons rester un « Nid familial », l'association et l'équipe y tiennent vraiment, car nous sommes convaincus de l'importance d'une telle structure.

Nous avons été confrontés à devoir gérer quelques situations très difficiles d'enfants présentant des troubles psychiatriques et étions tentés d'ouvrir une petite structure à l'extérieur du Nid. Finalement des solutions et des appuis ont été trouvés et le projet mis en veilleuse. Face aux résidents présentant une problématique psychiatrique, nous devons affiner notre processus d'admission afin de pouvoir les aiguiller dans d'autres institutions.

Comme nous l'avons évoqué tout à l'heure, le Nid familial ne va plus se développer (dans le sens de s'agrandir), mais va affiner, réajuster et approfondir sa ligne de travail et ses objectifs dans ses quatre structures, comme par exemple :

- donner plus de place à l'ado lors de l'élaboration des synthèses, éventuellement participation active
- réflexion quant à l'intégration des requérants d'asile mineurs et des enfants et adolescents provenant de cultures diverses
- réflexion et analyse sur les fonctionnements et utilisation des structures Passerelle et A.E.M.O.
- prise en charge des enfants présentant des troubles psychiatriques (admission et cours de placement).

Si le Nid familial se concentre sur les tâches développées dans ce concept, l'association Mouvement Enfance et Foyers est ouverte en cas de besoin et de demande formelle de L'Etat à examiner et à entrer en matière pour développer de nouvelles structures socio-éducatives.





*Nid Clairval*

Foyer pour enfants  
Appartement pour adolescents  
1762 Givisiez



*Nid Clairval*

Foyer pour enfants  
Appartement pour adolescents  
Impasse des Hiboux 6  
1762 Givisiez  
Administration 026 466 52 83  
Fax 026 466 73 84  
E-mail: [nidclairval@bluewin.ch](mailto:nidclairval@bluewin.ch)

Tél. Nid Enfants 026 466 52 83  
E-mail: [ne.nidclairval@bluewin.ch](mailto:ne.nidclairval@bluewin.ch)

Tél. Nid Ados 026 466 72 98  
E-mail: [na.nidclairval@bluewin.ch](mailto:na.nidclairval@bluewin.ch)

**[www.nidclairval.ch](http://www.nidclairval.ch)**